



PROJET PÉDAGOGIQUE

A CCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

ALP GROUPE LA GARDIOLE
ALP CIGALES, FORMIGUETA, SAINT JACQUES



..... ENFANCE JEUNESSE
8 rue Paul Doumer
34 690 - FABRÈGUES
www.fabregues.fr



VILLE DE **FABRÈGUES**



PEFC  IMPRIM'VERT® IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ PAR JF IMPRESSION

LE SOMMAIRE

La commune	p. 3
Les structures	p. 4
Les objectifs éducatifs de la ville	p. 5
Les intentions éducatives	p. 6
L'organigramme	p. 7
L'organisation des temps d'accueil	p. 8
Nos actions et projets	p. 10
Les ressources humaines	p. 15
Contactez nous... contactez les... ..	p. 16





LA COMMUNE



Mairie de Fabrègues
8 rue Paul Doumer, 34690 Fabrègues
Téléphone : 04 67 85 11 57
Maire : Jacques Martinier
Maire-adjoint : Jean-Marc Alauzet
Emblème : le Micocoulier
Habitants : environ 8 000

Superficie : 31.5 km²
Métropole : Montpellier
Région : Occitanie
Communes limitrophes : Pignan, Saussan, Saint-Jean-de-Védas, Mireval, Gigean, Cournonterral



Fabrègues est une ville qui compte aujourd'hui près de 7300 habitants. La commune est membre de la métropole de Montpellier, elle est située sur un axe autoroutier important (A9) entre Montpellier et Sète.

Les ALP ont été créés sur la commune en septembre 2014 en parallèle de la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

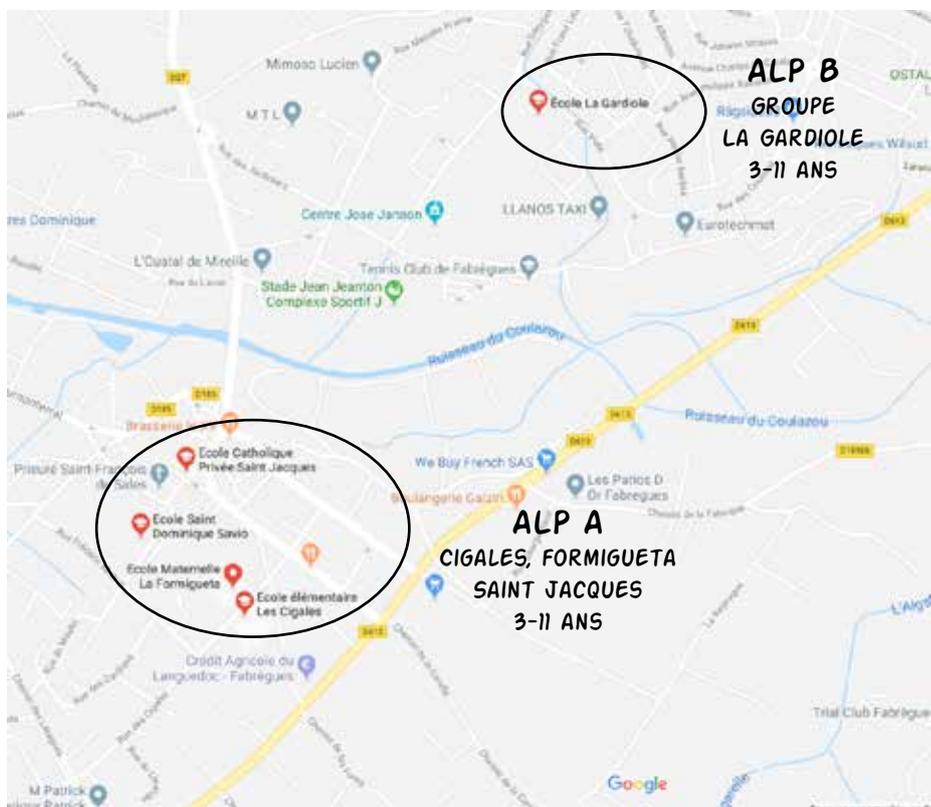
La pluralité associative à Fabrègues permet à chacun (petits et grands) de trouver une offre d'activités sportives, de loisirs ou culturelles, répondant aux attentes de la population.

Les ALP s'inscrivent dans cette lignée, en proposant aux familles un service de qualité accessible à tous.

Un Projet Educatif De Territoire (PEDT - projet territorial) a été signé en partenariat avec la CAF en mai 2014 et est renouvelé jusqu'en 2021. Il a pour but de créer du lien entre les différents temps d'accueil de l'enfant (écoles, temps péri et extrascolaires) et tous les acteurs éducatifs.



LES STRUCTURES



Les équipes d'animation accueillent les enfants sur trois temps : le matin de 7h à 8h20 (ALP matin), le midi de 11h50 à 13h50 (ALP midi), et le soir de 16h30 à 17h30 (ALP 1 soir) et de 17h30 à 18h30 (ALP 2 soir).

On constate depuis 2012 une forte augmentation quasi constante d'environ 10% par an sur l'ALP midi, ainsi qu'en ALP soir depuis 2014.



LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE LA VILLE

**" L'ENFANCE EST SANS
REGRET DU PASSÉ, ELLE
PROFITE DU PRÉSENT
SANS CRAINDRE
L'AVENIR "**

LOUIS-PHILIPPE DE SÉGUR

LE VIVRE ENSEMBLE...

- ...dans le respect de soi et des autres
- ...dans la coopération
- ...dans la tolérance
- ...dans la gestion des émotions

LE VIVRE AVEC...

- ... la culture
- ... notre environnement
- ... l'écocitoyenneté

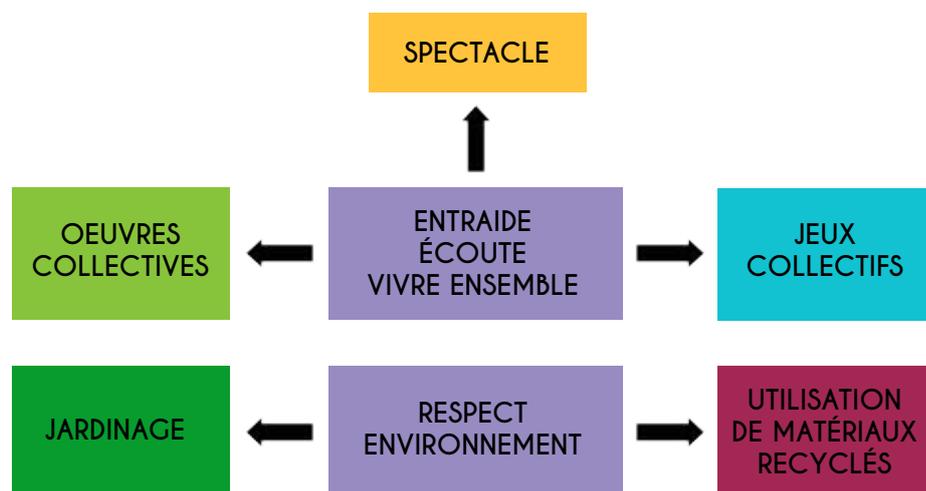




LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Ces activités se font dans le respect de nos intentions éducatives et permettent l'apprentissage et la transmission par le jeu.



→ Objectifs généraux :

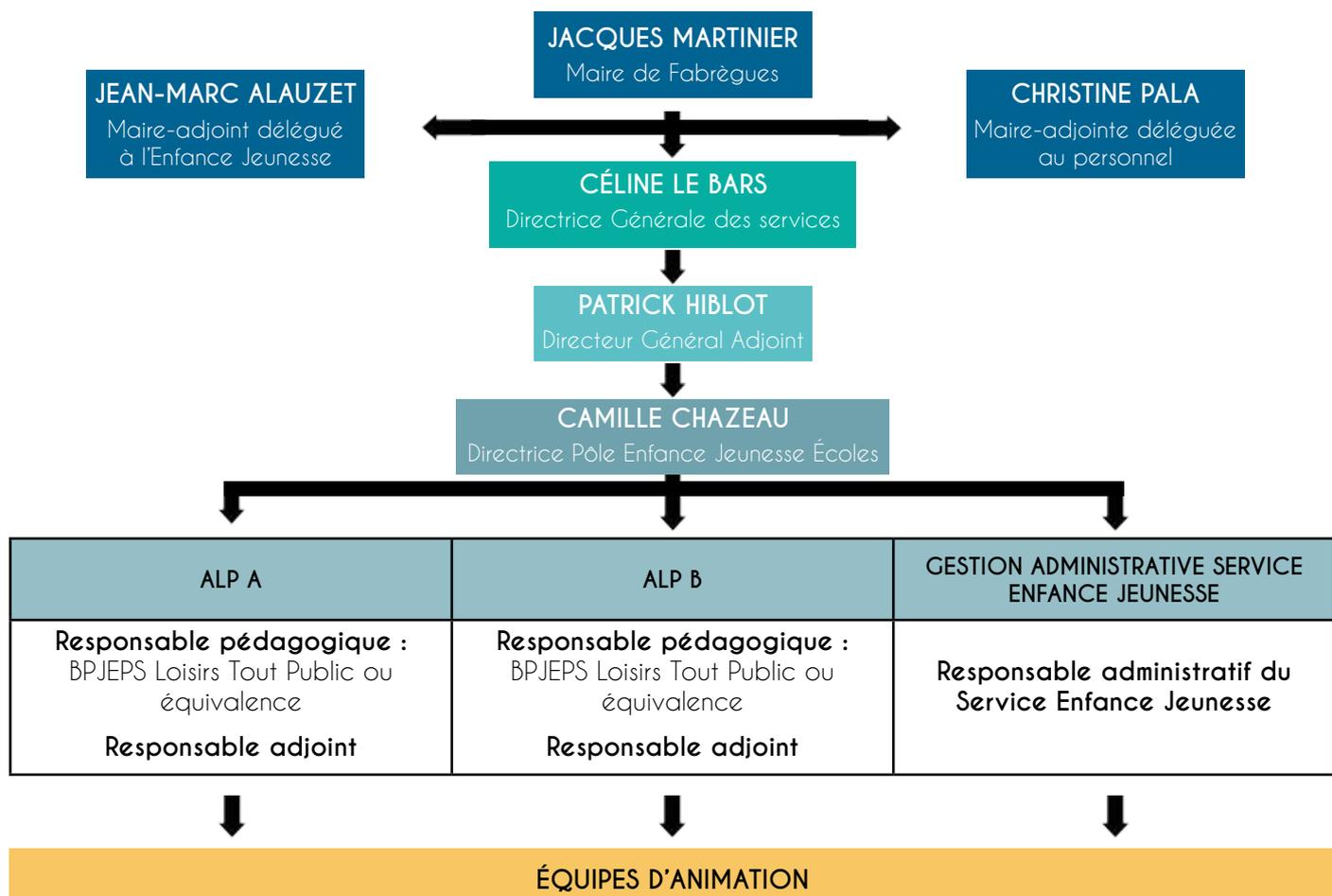
- Susciter et stimuler la curiosité et la créativité chez l'enfant.
- Contribuer au bien-être des enfants.
- Inciter et soutenir l'enfant dans sa démarche de respect, de tolérance et d'écoute.
- Développer la notion de respect de l'environnement proche et lointain.

→ Objectifs opérationnels :

- Être capable de jouer en groupe, élaborer une stratégie.
- Être capable de jouer en autonomie sans enfreindre les règles de vie.
- Être capable de gérer son stress, être patient.
- Être capable de respecter les autres et son environnement (lieux, matériels...).



L'ORGANIGRAMME



Dans le respect de la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)



L'ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL



			ALP A				ALP B		
			Maternel		Élémentaire		Maternel	Élémentaire	
ALP MATIN			Nombre d'enfants	13 à 22		33 à 44		6 à 14	23 à 31
			Nombre d'agents	2 ATSEM		3 animateurs		2 ATSEM	2 animateurs
ALP MIDI			Nombre d'enfants	58 à 72	St Jacques : 19 à 29	142 à 174	St Jacques : 35 à 45	57 à 61	99 à 125
			Nombre d'agents	4 animateurs + 1 ATSEM	St Jacques : 1 animateur + 1 ATSEM	10 animateurs	St Jacques : 3 animateurs	4 animateurs + 1 ATSEM	7 animateurs
ALP SOIR	ALP 1	Échelonné (16h30 -17h)	Nombre d'enfants	17 à 24		27 à 37		21 à 30	37 à 60
			Nombre d'agents	1 animateur + 3 ATSEM		2 animateurs		2 ATSEM	3 animateurs
	Fixe (16h30 -17h30)	Nombre d'enfants	12 à 19		79 à 96		15 à 25	36 à 61	
		Nombre d'agents	1 animateur + 2 ATSEM		6 enseignants		1 animateur + 1 ATSEM	2 enseignants + 2 animateurs	
	ALP 2 (17h30 - 18h30)		Nombre d'enfants	3 à 6		14 à 26		4 à 12	12 à 22
		Nombre d'agents	1 animateur		2 animateurs		1 animateur	1 animateur	

ALP MATIN

Lors de ces temps d'accueil, il est important de respecter le rythme des enfants. Des activités sont proposées et non imposées (Jeux de société, puzzles, contes, dessins...).

ALP MIDI

Chacun des 2 ALP dispose d'un réfectoire dans lequel l'ensemble des enfants déjeunent en plusieurs services (Environ 280 enfants pour l'ALP A et 180 enfants pour l'ALP B). Lorsque les équipes arrivent, nous faisons un point sur les effectifs, les activités proposées et les régimes alimentaires spécifiques. Après un passage aux sanitaires, les enfants s'installent à table par affinité et les animateurs veillent au bon déroulement de ce temps.

ALP SOIR

Il se déroule en trois temps différents.

→ Le temps d'ALP 1 :

- Le temps échelonné : les enfants peuvent prendre leur goûter tiré du sac et jouer de façon libre en attendant leurs parents.
- Le temps fixe : les enfants pourront soit prendre le goûter proposé par la Mairie puis jouer de façon libre (pour les maternelles), soit avoir un petit temps libre pour prendre leur goûter tiré du sac puis participer à un temps d'étude surveillée (pour les élémentaires).

→ Le temps d'ALP 2 :

Les enfants inscrits ou encore présents après 17h30 sont pris en charge par les animateurs où des activités leurs sont proposées jusqu'à 18h moment de réouverture de l'école afin que les parents puissent les récupérer de façon échelonnée jusqu'à 18h30.



LES LOCAUX

Chaque groupe scolaire accueille les enfants pour les différents temps dans des espaces sécurisés et dotés de matériels pédagogiques dédiés aux enfants et adaptés à leur âge.

Lieux	ALP A		ALP B	
	Maternelles	Elémentaires	Maternelles	Elémentaires
Cours de récréation	1	2	1	2
Structure de jeux	Oui	Non	Oui	Non
Espace jardin	Oui	Oui	Oui	Oui
Salle de classe	Oui	Oui	Oui	Oui
Salle polyvalente	Oui	Oui	Oui	Oui
Bibliothèque de l'école	Oui	Oui	Oui	Oui
Dortoir	Oui	Non	Oui	Non
Sanitaires	Oui adaptés	Oui	Oui adaptés	Oui
Coin douche	Oui	Oui	Oui	Oui
Terrain de sport	Non	1	Non	1
Salles du Secteur Jeunes 11-17 ans	Non	Oui	Non	Oui
Hall d'accueil de l'école	Oui	Oui	Oui	Oui
Tisanerie	Pour l'équipe d'encadrement			



NOS ACTIONS ET PROJETS



PROGRAMME ÉCO MÉTROPOLE

Depuis plusieurs années, les ALP et l'ALSH 2.5-11 ans ont créé un partenariat avec l'écolothèque de Saint Jean de Védas dans le cadre du programme éco métropole.

Ce partenariat permet aux animateurs de suivre des formations en lien avec la découverte et la préservation de l'environnement. Il permet également d'élaborer des projets et co-animer des séances auprès des enfants avec la participation des animateurs nature et environnement de l'écolothèque.

Ce partenariat a notamment été un appui dans la création des coins jardin sur les écoles de la commune.

LE DÉFI VIVEZ-BOUGEZ

Chaque année, en lien avec les actions menées sur l'école, les ALP participent au grand défi Vivez-bougez : « Je bouge donc je vis mieux ». Un défi qui se déroule sur un mois et qui a pour but de sensibiliser les enfants à l'importance de l'activité physique pour sa santé.

Pendant cette période, des ateliers sportifs sont mis à l'honneur, avec la découverte de différents sports, tournois...



LE DÉFI DES ÉCO-MINOTS

Depuis septembre 2016 les ALP élémentaires ainsi que les écoles et l'ALSH participent au défi éco-minots en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC).



Ce défi a pour but de sensibiliser les enfants aux économies d'énergies grâce à des petits gestes du quotidien, mais aussi grâce à l'amélioration des équipements de la commune (installation de mousseurs aux robinets, de grooms aux portes ...).

Une première année très fructueuse puisqu'en 6 mois les différentes structures ont réussi à économiser en moyenne 18% d'électricité, 27% de gaz et 31% d'eau.

LE DÉFI LES ÉCO-MINOTS PASSENT À TABLE

En partenariat avec l'ALEC, ce nouveau défi lancé depuis septembre 2019 permet de se concentrer sur quatre objectifs essentiels :

- l'amélioration de la qualité des menus,
- l'organisation du temps de repas,
- la diminution des déchets,
- le maintien d'un prix constant tout en améliorant la qualité des produits.



LE DÉFI ANTI-GASPI

Sous l'impulsion du service de restauration de la commune, les écoles participent à un nouveau défi. Dans un premier temps, les équipes ont observé les comportements alimentaires des enfants et quantifié de manière précise le gaspillage alimentaire généré dans les réfectoires.

A la suite de cette phase d'observation plusieurs changements ont été opérés afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et le limiter au maximum. Aujourd'hui par exemple deux types d'entrées sont proposés aux enfants : les entrées « petite faim » et « grosse faim », un « gachimètre » à pain a aussi été mis en place pour visualiser facilement ce qui est gaspillé quotidiennement.

De plus les enfants ont maintenant à charge le débarrassage de leur plateau pour qu'ils aient la possibilité de se rendre compte par eux-mêmes de ce qui est jeté à la poubelle, mais aussi trier tout ce qui peut être recyclé (serviettes en papier) ou réutilisé (pain pour animaux, eau pour l'arrosage du jardin). Le compostage des déchets a été mis en place avec les enfants dans le cadre des ateliers proposés.





LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants de la commune ont la chance de profiter d'une cuisine municipale en régie, variée et élaborée avec des produits frais et Bio. De nombreuses améliorations ont été entreprises depuis plusieurs années pour favoriser la qualité des repas servis aux enfants.

Une fois par semaine, un menu végétarien est servi. Tous les jeudis un menu « Le jeudi c'est d'ici » est exclusivement composé de produits régionaux.

Le premier vendredi de chaque mois, le menu du midi est élaboré par les enfants d'âge élémentaire et le goûter par les maternels.

Les comités de restauration ont été mis en place pour améliorer la cohérence entre les acteurs du temps de repas. Le comité se réunit ainsi une fois par trimestre avec comme thématique « contenu des repas » et « organisation du temps de repas ». Il rassemble élus, services municipaux (restaurant scolaire, ALP, ALSH), crèche, directeurs d'écoles, parents d'élèves élus, enfants du Conseil Municipal Junior et enfants des écoles élémentaires.



LES ANNIVERSAIRES DU MOIS

Chaque mois, petits et grands, fêtent leurs anniversaires sur les temps de cantine. En fin de repas chaque enfant né dans le mois bénéficie d'un gâteau d'anniversaire pour souffler sa bougie.

De plus en ALP matin les enfants volontaires et les animateurs préparent, un petit cadeau et une carte d'anniversaire pour cette occasion.



L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ

Nous demandons aux enfants de respecter au maximum l'hygiène de base : nettoyage des mains après le passage aux toilettes et avant chaque repas ou certaines activités.

Pour les maternels, l'hygiène fait partie de ces moments d'apprentissage qui sont en relation directe avec l'autonomie.

En cas d'incident, nous prenons soin de l'enfant, et nous tentons de dédramatiser la situation si nécessaire. Au niveau santé, en cas de petits bobos, les soins sont dispensés par les animateurs et notés dans le journal d'infirmerie, afin de garder une trace écrite.

En cas de blessure importante, de maladie, ou d'accident, le responsable appelle automatiquement la famille et, si besoin, les services de secours.





Pour tous problèmes médicaux importants, de traitements de fond, ou d'allergies alimentaires, il est indispensable que la famille établisse un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) détaillant la pathologie et la conduite à tenir.

Le formulaire est à récupérer auprès des directeurs d'école ou du service de la Vie Scolaire, et doit être établi par le médecin de la Protection Maternelle Infantile (P.M.I.) pour les enfants de très petite, petite et moyenne section ou avec le médecin traitant ou un spécialiste pour les plus grands.



LES COMITÉS DE PILOTAGE

A plusieurs reprises dans l'année, selon les besoins, nous organisons avec les enfants de l'école élémentaire des mini-comités de pilotage sur les temps de midi afin d'aborder des problématiques soulevés par les animateurs ou les enfants.



C'est l'occasion pour tous de réfléchir ensemble, de se positionner, de donner son avis sur différents thèmes liés au fonctionnement des ALP. Ces temps de concertation sont des moments précieux pour collecter les besoins et envies des enfants.

Pour les plus timides qui n'oseraient pas prendre la parole directement devant le groupe, nous proposons également aux enfants de venir faire part de leur avis aux animateurs en privé ou de déposer leurs idées dans une boîte dédiée à cet effet. Ce fonctionnement nous a permis à de multiples reprises depuis la création des ALP de réajuster ou de complètement revoir notre organisation.

A l'initiative de la municipalité, des comités de pilotage adultes ont été mis en place depuis 2014 dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.).



L'OPÉRATION SAKADO

Pour l'année 2017/2018 un nouveau projet a été lancé par l'ALSH en partenariat avec les ALP et le CCAS. Afin de continuer à sensibiliser les enfants à l'entraide et à la solidarité nous avons lancé l'opération SAKADO qui a pour but de composer en collaboration avec les fabrégouais des sacs à dos pour les personnes sans-abris. Le but est donc de faire appel à la générosité des enfants et de leur entourage pour récolter de quoi constituer plusieurs kits pour chaque sac à dos ; un kit hygiène, un kit chaleur, un kit culture et communication et un kit festif. Les sacs sont distribués par la croix rouge, le SAMU social ... entre Noël et Jour de l'An.



LE PERSONNEL PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

L'ÉVALUATION

Nous évaluerons notre projet de deux manières :

- De manière spontanée grâce aux retours de l'équipe pédagogique et des enfants.
- Lors de bilans ou réunions formalisés : les responsables avec, selon les besoins, le représentant de l'organisateur et avec les membres de l'équipe pédagogique.

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre d'enfants inscrits par activité et évolution de la fréquentation par période.
- Nombre de thématiques abordées tout au long de l'année.
- Nombre de comités de pilotage et de réunions.
- Nombre de réunions de préparation et de bilan organisés avec l'équipe d'animation.

INDICATEURS QUALITATIFS

- Adaptation des activités en fonction de la tranche d'âge (évaluer leurs capacités, leurs envies et leurs besoins).
- Cohésion de groupe : entraide, échange, dynamique de groupe, place des enfants au sein du groupe.
- Outils de communication avec les écoles, avec les familles, avec les associations, avec l'organisateur.
- Diversité du matériel pédagogique mis à disposition pour la création.
- Les retours des familles.

Ce projet ALP n'est pas figé dans le temps ni dans son contenu, il est amené à évoluer en tenant compte du contexte, des équipes de direction, d'animation, et surtout du public concerné, à savoir les enfants.

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

- L'équipe d'animation présente sur les temps d'accueil à l'ALP matin et sur les temps de départ du soir permet une communication en direct avec les familles. Les responsables sont également présents et disponibles sur les différentes sorties afin de pouvoir échanger avec les familles.
- Des permanences téléphoniques ont également été mises en place pour permettre aux parents de joindre les équipes durant les différents temps d'ALP en cas d'urgence.
- Avec des affiches et flyers (dates d'inscriptions, thème de l'année, fonctionnement et renseignements) placés ou distribués dans les écoles et au Service de la Vie Scolaire.
- Avec le journal municipal « Fabrègues infos » où apparaissent régulièrement les actualités, projets et événements des ALP.
- Un tableau de présentation de l'équipe pédagogique permanente est affiché au niveau des salles polyvalentes afin que petits et grands puissent mettre un visage sur un prénom.
- Le site internet de la ville mis à jour régulièrement permet aux familles d'avoir différentes informations et actualités tels que les menus, les tarifs, les dossiers de renseignement...



- Le Portail Famille ainsi qu'une application mobile dédiée principalement aux inscriptions et aux règlements des temps d'ALP, relaient également toutes les actualités et informations liées au service Enfance Jeunesse.

LA COMPOSITION ET RÔLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée d'animateurs diplômés, en cours de formation ou sans diplôme (dans le respect des quotas). Le nombre de personnel varie en fonction de l'effectif des enfants et répond aux normes d'encadrement en vigueur.

RÔLE DES RESPONSABLES

- Coordonner les actions en lien avec l'ALP
- Mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs
- Communiquer avec l'équipe, les partenaires et les familles
- Encourager la participation de l'équipe
- Former l'équipe si besoin et rappeler la réglementation
- Être à l'écoute et favoriser une cohésion d'équipe

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

- L'animateur doit être en accord avec le projet pédagogique et signer la charte des animateurs
- Il est initiateur d'un projet d'animation et garant de sa dynamique
- L'équipe doit assurer la sécurité physique, morale et affective du groupe
- Il doit connaître la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.)
- L'animateur est responsable du groupe qu'on lui a confié
- Il prend en compte les différents paramètres concernant l'enfant à savoir son âge, ses besoins, ses envies

- L'équipe favorise la coopération entre les enfants, elle met leurs compétences en avant, elle les accompagne dans la prise d'initiative
- L'animateur est disponible et à l'écoute des enfants

LE RECRUTEMENT

Le recrutement est assuré par l'autorité territoriale.

Les équipes sont composées de fonctionnaires territoriaux et d'agents contractuels.

LES RÉUNIONS

Les équipes d'animation se réunissent une fois par mois pour des temps de préparation des programmes d'activités. Une préparation en équipe pour permettre de varier les ateliers et de proposer un programme en lien avec le thème de l'année.

Les responsables animent chaque mois une réunion-bilan par tranche d'âge, afin de faire un retour sur les enfants, l'équipe ou les activités mises en place par les enfants et les animateurs.

LES STAGIAIRES DES ÉCOLES

Les ALP de la commune peuvent recevoir des demandes de stages de deux semaines à un mois, dans le cadre de la scolarité. Ces demandes de stages, à laquelle nous répondons la plupart du temps positivement, nécessitent une attention toute particulière.

En effet, ces stagiaires très jeunes ont besoin d'être très encadrés car c'est pour eux une première expérience avec le monde du travail. Ils ont souvent des missions d'observation, mais également des missions pour lesquelles ils doivent mettre en place des activités. Nous essayons de leur transmettre le maximum de connaissances professionnelles et leur laisser la possibilité de « se lancer » afin de rendre leur stage le plus enrichissant et le plus agréable possible.

CONTACTEZ-NOUS

DIRECTION DES ALP :

- Écoles de la Formigueta, des Cigales et Saint-Jacques : 06 71 90 88 11
- Écoles de la Gardiole : 06 89 95 68 39

VIE SCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES (ALP) ET EXTRA SCOLAIRES (ALSH)

Tél : 04 67 85 55 26 - Fax : 04.67.85.08.91
Mail : vie.scolaire@fabregues.fr

Accueil du public : Le lundi, mercredi et jeudi : 8h-12h et 14h-18h / Le mardi et vendredi : 8h-12h
Préinscriptions aux écoles - Information sur les inscriptions aux ALP, ALSH et cantine - Remise et dépôt des dossiers d'inscriptions aux transports scolaires

CONTACTEZ-LES

Restaurants scolaires :

- Cuisine et self des Grillons : 04 67 85 16 48
- Self de la Gardiole : 04 67 85 53 76

Services municipaux :

- ALSH 2,5-11 ans : 04 67 85 43 62
- Secteur Jeunes 11-17 ans : 04 67 85 28 30
- Médiathèque Léon Guizard : 04 67 85 54 34
- Point Emploi : 04 67 85 55 26

Écoles et collège :

- École de la Formigueta : 04 67 85 20 80
- École des Cigales : 04 67 85 24 79
- École de la Gardiole maternelle : 04 67 85 26 23
- École de la Gardiole élémentaire : 04 67 85 12 36
- École Saint Jacques : 04 67 85 16 69
- Collège Ray-Charles : 04 67 85 63 40

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) :
www.jouonsenludotheques.fr - 04 67 69 00 81

Relais Assistants Maternels Vène et Mosson (RAM) : 04 67 47 24 43

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) Crèche
« Les Premiers Pas » : 09 77 72 72 31

Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier
Métropole (ALEC) : 04 67 91 96 96

Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole
(Saint Jean de Védas) : 04 99 52 82 82

Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée
Métropole (MLJ3M Croix d'Argent) : 04 99 64 24 60.

NOS PARTENAIRES

